

# MONGONGO



Bimensuel | 7 juin 2010

N°20 | 200 FC

## Le coupage prive le journaliste des informations intéressantes

**Le «coupage», l'argent exigé par les journalistes de ceux qui les informent pervertit leur métier. Ils sont des propagandistes et non des informateurs indépendants. Et ils se coupent de plus en plus de sources d'informations intéressantes qui n'ont pas de moyens. Mais si les responsables des médias les payaient...**

On n'a pas invité tous les organes de presse faute de sous», déclarait un député dont le groupe parlementaire a fait un point de presse en mai pour exiger la transformation de leur district en province. «Nous avons chaque jour de l'information à apporter aux médias, mais je ne les invite pas par crainte qu'on me présente la facture avant ou après la publication ou la diffusion», affirme souriant, Georges Kamoni, bourgmestre de la commune Makiso.

Ces derniers temps, les organisateurs de manifestations évitent les journalistes qui selon eux, exigent de l'argent pour diffuser une information. Les activités de certaines institutions publiques (comme les procès) ou privées et de la société civile, qui n'ont pas de moyens, sont très peu médiatisées. Encore moins, les problèmes des populations... «Les radios parlent peu de mon entité si je ne les invite pas», se plaint Maxime Bobali, bourgmestre de la commune Kisangani, à un reporter de Mongongo.

Seules les sources d'information qui «coupent» intéressent. C'est pourquoi les médias parlent essentiellement d'activités telles que les ateliers, séminaires, points de presse, conférence-débat... A la fin, les journalistes dressent une liste et la présentent à l'organisateur. «Mot de la fin, transport, cachet, makayabo, coupage, achat consommables (bandes cassettes, piles, unités), frais de diffusion...», sont autant de vocables qui cachent la même réalité. «Le coupage varie entre 0.5 et 100 \$ selon la notoriété de l'organe de presse et du journaliste», dit Rex Yenga, journaliste à la Radio OPED FM. «J'ai des journalistes qui ne travaillent que quand il y a une invitation», reconnaît amèrement l'Abbé Célestin Bwanga, directeur de la Radio Télé Amani. Des journalistes sans organe de presse ou «moutons noirs» se présentent même sans être accrédités, juste pour toucher le coupage.



Caricature : Mongongo

### Gangrène de la presse

Selon une étude menée en 2009 par Jean Pierre Lifoli, professeur de science politique et ancien directeur de la radio Mwangaza, sur 76 journalistes interrogés à Kisangani, le moins payé touche 5 \$ par mois et le mieux payé 1500 \$. La responsabilité de cette situation revient, en grande partie aux directeurs des médias qui ne payent pas leurs journalistes. Toujours selon ce rapport, sur 164 journalistes, seuls 36 ont un contrat de travail, dont la majorité de la RTNC et de l'Agence congolaise de presse. «Nous payons nous mêmes le transport et la communication», affirme André Losana, journaliste à la radio Kintwadi.

Les organisations estiment elles que les médias sont là pour qu'on parle d'elles en bien. Pour les journalistes, le coupage est donc le paiement d'un service rendu. «La conférence de presse est devenue une caisse de résonance et non plus une source d'information. Certains médias font seulement de la propagande et il n'y a pas de professionnalisme dans la récolte, le traitement et

la diffusion de l'information», estime Alexis Dunia, coordonnateur adjoint de la HAM. Vincent Baruani, secrétaire de rédaction à la RTNC constate ainsi que «certains journalistes rédigent les articles avec beaucoup des noms et qualificatifs pour plaire à l'auteur du coupage.» Pour Gilbert Risasi de l'Observatoire des médias congolais, «l'image des professionnels des médias est celle d'hommes corrompus».

«Le coupage empiète sur les règles du métier, le code d'éthique et de déontologie du journaliste», souligne Flory Nngongo, président de l'Union Nationale de la Presse du Congo en Province Orientale. «Les entreprises de presse doivent être bien gérées pour qu'elles payent ses journalistes afin qu'ils travaillent en toute indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et économique qui l'emprisonne», pense Godefroid Guillaume Élite, professeur visiteur de journalisme à l'Unikis. Mais un journaliste professionnel, formé et conscient de son rôle dans la société ne doit pas accepter de se prostituer par le coupage.

**Gabriel Famba**

### A LIRE EN PAGE...

**1** Le coupage prive les journalistes des informations...

**2** Tous se plaignent de la divagation des bêtes

**3** Bras de fer entre les tolekistes et leur association

**4** Allaiter est recommandé mais pas facile pour les femmes

# Tous se plaignent de la divagation des bêtes

De plus en plus de bêtes divaguent dans les quartiers de la ville car les éleveurs, chaque jour plus nombreux, n'arrivent pas à les nourrir en enclos. La loi qui l'interdit n'est pas respectée et les conflits avec les agriculteurs, les voisins, les commerçants sont quotidiens.

**N**ous avons un sérieux problème dans le quartier à cause des chèvres et des moutons qui brouillent nos jardins», regrette Bibiche Booto, une maraîchère de la commune Mangobo. «Des bêtes ont renversé mes quatre gobelets de riz, ma seule provision de la journée. Je n'arrive plus à cultiver de peur de me disputer avec mes voisins éleveurs», ajoute-t-elle. Les éleveurs, de leur côté, se plaignent qu'on leur demande des réparations pour des dommages qu'ils n'ont pas toujours causés. Antoine Amangongo, un éleveur qui a 16 moutons dans la commune de Mangobo a dû se décider à passer la nuit avec ses bêtes pour éviter les fausses plaintes qui lui coûtaient cher.

L'élevage domestique et les jardins potagers sont des activités qui se sont beaucoup développées ces dernières années. «En 2009 nous avons recensés 8000 têtes des cochons contre 1400 en 2007», se réjouit Quadra Muganza, président du Réseau des éleveurs de Kisanгани (REK), qui compte 350 éleveurs regroupés dans 29 associations. Les statistiques du recensement de 2008 des bêtes domestiques dans la ville font état de 8602 porcs, plus de 12000 volailles, 900 bovins, plus de 4700 caprins, 607 ovins.

## Nourrir les bêtes coûte cher

Mais certains éleveurs sont incapables de nourrir leurs bêtes en enclos. «Actuellement, un sac de tourteaux coûte 5 000 Fc (5.5\$), ce qui me pousse à laisser mes bêtes en divagation», indique l'un d'eux. Ils ont donc pris l'habitude de les laisser brouter là où elles peuvent. Cochons, chèvres, moutons, poules, canards divaguent dans les rues. Ils ravagent des champs, renversent des marchandises dans les marchés ou détruisent les biens des voisins tels que verres, assiettes,



nourriture. «En juillet 2009, j'ai traité une affaire des cochons qui avaient saccagé les biens de la maison d'une maman», déclare ainsi Félicien Bondamba, chef du quartier Tolingana. Les conflits entre éleveurs et cultivateurs et entre voisins se multiplient. Des éleveurs partagent leur maison avec les animaux qui dégagent parfois des odeurs nauséabondes, insupportables pour les voisins. Des bêtes causent aussi des accidents de circulation.

La divagation des bêtes est pourtant interdite par la loi, de même que cultiver derrière sa maison. Il y a quelques années dans certaines communes, les bourgmestres avaient ordonné à la police spéciale d'assainissement de capturer les animaux qui divaguaient. Mais, aujourd'hui, la rigueur n'est plus de mise. Certains éleveurs veillent toutefois à respecter la loi et leurs voisins. «Je n'éprouve pas de difficultés, déclare Raymond Lianga, un éleveur du quartier Safricas dans la commune de la Tshopo, parce que toutes mes bêtes sont toujours dans un enclos bien fermé et quand nous les laissons libres, elles sont toujours sous surveillance.» Un exemple à suivre.

**Lambert Lambe**

## ACTUALITÉS

### Préparatifs du cinquantenaire

2 juin, le groupement des personnalités de la Province Orientale G.P.O salue la décision du président de la République autorisant la Société Textile de Kisanгани (SOTESKI) à imprimer des tissus wax avec les signes et symboles du cinquantenaire aux motifs de la nation. Pour Raymond Mokeni, président du G.P.O, cette décision fait la promotion de l'unique usine du pays encore en activité. Cette commande avait auparavant été passée à une entreprise asiatique depuis Kinshasa.

La place des Martyrs est en réhabilitation à l'initiative de la mairie. Les travaux sont financés par la fondation Bralima et le gouvernement provincial. La mairie repeint en rouge, jaune et bleu plus de 2500 arbres dans toutes les communes. Les nids de poule, depuis le rond point SGA jusqu'au rond point du Canon du boulevard Lumumba, viennent d'être bouchés au ciment par un exploitant minier. Il répondait à l'appel du gouverneur de province qui invitait les opérateurs économiques à contribuer aux travaux d'entretien de la ville pour la

réussite des festivités marquant les 50 ans de l'indépendance.

### Politique

24 mai, le président de la République a fait une escale de quelques heures à Kisanгани en provenance d'Egypte. Il a circulé dans les grandes artères de la ville et constaté leur état. Selon le gouverneur de province, interrogé par la RTNC, Joseph Kabila au terme de l'entretien qu'il a eu avec lui «a annoncé que la voirie urbaine de la ville serait incessamment réhabilitée par une entreprise chinoise».

(Suite en page 4.)

# Bras de fer entre les tolekistes et leur association

**Les brigadiers, recrutés par l'Association de cyclistes transporteurs (ACT) pour recouvrer les adhésions, imposent des taxes aux tolekistes qui refusent d'en être membres. C'est la cause de nombreux conflits sur la voie publique, sous l'oeil impuissant des policiers de roulage.**

Le 13 avril dernier, un tolekiste administré un coup de poing à un brigadier jusqu'à lui casser une dent, nous avons transféré le dossier au parquet de grande instance», déclare Bovele Alphonse, commissaire de la police du marché central. «Les brigadiers viennent de déchirer ma chemise», nous montre aussi un jeune transporteur. Il ne se passe pas un jour, ces derniers mois, sans que des disputes et bagarres éclatent dans les grands carrefours de la ville entre les cyclistes et les recouvreurs de l'Association des cyclistes transporteurs (ACT).

«Certains d'entre eux ne veulent pas acheter le macaron d'adhésion à l'association qui coûte 2000 Fc», explique Raphaël Nyembo, secrétaire de l'ACT. Selon lui, celle-ci attribue un numéro de plaque d'identification qui aide à retrouver les vélos en cas de vol et le conducteur en cas de perte de bagages. Par ailleurs, la corporation soutient ses membres en difficultés en cas d'accident, de maladie, de deuil... ou de problèmes avec les policiers de roulage.

Pour contraindre les tolekistes à payer, l'ACT a mis sur pied une brigade composée de jeunes gens chargés de

recouvrer l'adhésion et de contrôler qui est membre ou non. «Tout cycliste qui a un coussin derrière son vélo doit adhérer», selon R. Nyembo. Une obligation que réfutent de nombreux tolekistes.

Les récalcitrants sont arrêtés par les brigadiers et doivent payer tous les jours un jeton de 200 Fc. S'ils n'ont ni macaron, ni jeton pour circuler, on leur retire le coussin et le jeton passe à 300 Fc, de force souvent, car 40% de l'argent récolté sert à la prime de ces jeunes... Voilà le nœud du conflit. Selon le commandant second de la police du marché central de Kisangani, Justin Bambalatiwe, plus de 10 disputes sont enregistrées chaque jour.

La commune également a lancé ses percepteurs sur le terrain pour recouvrer 2000 Fc pour un certificat «d'appartenance vélo» et 3000 Fc pour «la taxe vélo». Les transporteurs rechignent également à s'en acquitter. D'autant que chaque recouvreur fabrique sa facture, selon Mandolo, le vérificateur du service du budget et contrôle de la commune Kabondo. En avril dernier le bourgmestre adjoint de cette commune, Patrick Buende dénonçait la mise en circulation de fausse quittance

pour vélo dans les médias.

## Les clients en pâtissent

Les tolekistes estiment qu'ils ne gagnent pas assez pour payer en plus l'association qui ne leur apporte rien, surtout en cette période d'afflux des taxis motos et bus. «Contrairement au passé notre recette journalière n'atteint plus 4500 Fc», regrette Déo Salumu trouvé au parking Kabondo. D'autant que de nombreux transporteurs doivent laisser une partie de leurs recettes à celui qui leur loue le vélo.

Les clients pâtissent de cette situation : les transporteurs les laissent parfois loin de leur destination pour éviter les brigadiers ou fuient rapidement dans une autre direction. Dans leur course, il leur arrive même de percuter des passants ou de faire tomber leurs clients. Les policiers de la circulation routière qui observent ces scènes chaque jour sollicitent l'intervention des autorités locales pour que ces contrôles soient réglementés afin d'éviter l'anarchie et les tracasseries. Car ce sont les brigadiers qui barrent la route aux cyclistes à la place des policiers de roulage...

**Lyly Bendea**

## Communiqué PRO-ROUTES

*Le 31 mai, s'est tenu à l'ex-centre « La Vanille », une consultation entre les Ongs, l'Office des Routes, le Ministère des Infrastructures, les Travaux Publics et Reconstruction et la Banque Mondiale sur le financement additionnel du projet d'Appui à la réouverture et à l'entretien des routes (PRO-ROUTES) que la RDC est en voie d'obtenir du DFID et de la Banque Mondiale, pour l'étendre aux routes nationales en Equateur, à Bukavu, à Mbuji-Mayi, à Kindu, aux deux Kasai.*

*En Province Orientale, il s'agit de la RN26 : Niania – Isiro (216 km). Sur la route nationale 4 de Kisangani à Beni longue de 741 km, il sera question de remplacer neuf ponts et travaux d'entretien GENIS. L'emprise de la route est fixée à 12,5 m de part et d'autre de la ligne médiane en zone rurale ; en zone habitée, elle est de 11 m (soit 5,5 m de part et d'autre de la ligne médiane). Tous les actifs bâtis et non bâtis situés dans cette zone seront recensés, évalués et indemnisés.*

**Il est demandé à toutes les personnes ou structures intéressées de formuler, dans un délai de 3 semaines, leurs observations sur ce cadre stratégique dans le cahier de doléances disponible au bureau de l'Office des Routes, non loin de la mairie.**

*Les avis des différentes parties prenantes seront intégrés dans les études préalables qui seront menées par des membres de la société civile et des chercheurs appuyés par les experts de la Cellule Infrastructures, de l'Office des Routes, du Groupe d'Etudes Environnementales du Congo (GEEC) et de l'Institut Congolais de Conservation de la Nature (ICCN). Celles-ci porteront sur l'impact environnemental et social notamment sur la sécurité routière, la protection sanitaire des ouvriers et des populations locales, la compensation de toutes nuisances et destruction, en particulier des lieux sacrés et culturels, l'information, la communication et la gestion des conflits.*

*Fait à Kisangani, le 31 mai 2010*

# Allaiter est recommandé mais pas facile pour les femmes

**Difficile pour les femmes actives de donner le sein à leur bébé durant la journée. Même si elles sont conscientes des avantages du lait maternel, donné exclusivement jusqu'à l'âge de 6 mois, pour la croissance et la santé de leurs enfants. Le message des médecins passe mal.**

Je devais scrupuleusement respecter tout ce qu'on me dit pendant les consultations prénatales sur l'allaitement, mais je donne de tout à mon bébé de 4 mois faute de moyens», déclare Marie Madeleine, fille mère rencontrée trouvée à l'hôpital Général Tshopo I. «A midi, je lui donne du poisson à la pâte de farine de manioc (fufu), car il refuse la bouillie», ajoute t-elle. De nombreuses mamans ont du mal à nourrir leur enfant uniquement de leur propre lait pendant les six premiers mois tel que conseillé par les médecins. Diverses raisons les y empêchent. «Je quitte à 7 h pour revenir à 18 h. Je m'arrange seulement à la pause de midi pour revenir allaiter mon bébé», regrette Sarah, une étudiante. Lyliane, caissière dans une entreprise, se désolé : «Parfois ma fillette refuse de téter quand je rentre le soir.». Travailleuses, commerçantes, étudiantes, les femmes ne peuvent pas rester tout le temps avec leurs bébés. Certaines mères qui n'ont pas les moyens de bien se nourrir elles-mêmes ne produisent pas assez de lait. Les femmes s'en tiennent aussi aux coutumes : elles ont vu leurs mères et leurs grands-mères nourrir les enfants avec des aliments d'adultes. D'autres

encore disent que leurs seins perdront leur rondeur si elles allaitent. D'autres enfin manquent d'informations. La santé des nouveaux nés en pâtit. Selon les enquêtes menées en 2008 à Mangobo au centre nutritionnel et thérapeutique - CELPA-, sur 58 enfants souffrant de malnutrition, 32 sont des bébés de moins de 6 mois qui prennent de la bouillie et autres aliments.

## Le lait maternel protège l'enfant

Pédiatres et nutritionnistes conseillent d'allaiter les enfants au moins pendant 6 mois. Mais beaucoup de celles qui privilégient le travail, laissent leurs enfants entre les mains de leurs domestiques ou proches avec le biberon et de la nourriture. Souvent les biberons sont mal préparés, mal lavés ou avec de l'eau contaminée. Parfois les gardes d'enfants boivent elles-mêmes le biberon et l'enfant souffre a faim. De nombreuses mamans donnent à leurs enfants la bouillie de soja, de maïs ou de la nourriture car le lait artificiel coûte cher. Les enfants sont ainsi souvent malades.

«Le lait maternel protège l'enfant contre les infections, la diarrhée liquidienne, la pneumonie,

les complications digestives, le retard de croissance», affirme Madeleine Botalibo, responsable de maternité au centre de santé Kondima à Mangobo. Un bébé qu'on allaite normalement aura plus d'affection maternelle que l'enfant qui prend le biberon. «Il y a de l'eau et des vitamines dans le lait maternel. Même s'il fait chaud le bébé sera en bonne santé et gardera sa force pour éviter la déshydratation», explique aussi Belo médecin pédiatre à l'hôpital général de Kisangani. Depuis janvier 2010, l'Unicef forme des agents pour sensibiliser les mamans. Ce sont des relais communautaires (RECO) qui passent dans les ménages et avenues avec un mégaphone pour transmettre le message du bien fondé de l'allaitement maternel exclusif. «Parfois nous ne trouvons que seul l'aîné fait la garde du bébé, la mère est tout le temps au marché», raconte une maman membre de RECO. Pourtant en dépit de toutes les informations données durant les consultations prénatales, dans les médias et lors de jeux publics, le message a du mal à passé, le regrette un agent de l'Unicef. Surtout auprès des femmes analphabètes qui n'ont pas accès à ces informations.

**Hortense Basea**

(Suite actualités)

## Enseignement

Alain Canonne, chef du projet SESAM (Service pour l'éducation, le savoir et l'appui à la maîtrise et à l'usage du Français) a séjourné fin mai à Kisangani pour préparer l'ouverture du centre de ressources pédagogiques qui sera implanté à l'Alliance Franco-Congolaise et géré par l'Institut Supérieur Pé-

dagogique de Kisangani (ISP). Le centre sera équipé de 20 ordinateurs et doté de 2000 documents destinés aux étudiants de l'ISP et des enseignants en lettres. Sésam veut faire travailler ensemble les principaux acteurs de l'éducation (enseignants, pédagogues, cadres de l'administration, acteurs culturels...), afin de renforcer l'apprentissage du français dans les écoles primaires

et secondaires. Cinq écoles de Kisangani seront retenues pour l'expérimentation des programmes. L'objectif de ce projet, financé par la France, est, en effet, de favoriser la maîtrise et l'usage du français par les Congolais. Six provinces sont concernées par cette expérimentation (Bas Congo, Nord et Sud Kivu, Province Orientale, Katanga et Kinshasa). <http://www.sesam.cd/si>

### Mongongo Journal école

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, en face de BEGO CONGO  
journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr

### Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli  
Tél : 243(0) 81 200 63 99

### Equipe rédactionnelle :

Trésor Boyongo, Hortense Basea, Lambert Lambe, Nadia Midesso, Gabriel Famba, Lyly Bendea, Daniel Lokulu (étudiants en Sciences de l'Information et de la Communication/Unikis)

### Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

### Distribution, marketing et maquette :

Jimmy Bakelenge  
Tél : 243(0) 85 338 93 25

### Supervision et formation :

Syfia international  
Mail : contact@syfia.info  
Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

### Impression : Etablissement Amisi

Dessin : Roger Bamungu

Abonnement annuel (24 numéros) 10 \$, abonnement de soutien 50 \$ minimum .

Points de vente : Bibliothèque centrale, Faculté des sciences et Cyber café Batam de l'Unikis, Gradi-Jeunes, La poste, Bld Hassan II Commune de Lubunga, Parioisse Christ Roi Commune Mangobo et ISTM Kisangani